

ALCATEL SUBMARINE NETWORKS MARINE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : 1 Avenue du Canada 91940 Les Ulis
431 958 073 R.C.S Evry



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le trente juin,

la société Alcatel Submarine Networks, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 1 Avenue du Canada 91940 Les Ulis, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 389 534 256, représentée par Monsieur Alain Biston, dûment habilité aux fins des présentes,
après avoir désigné Monsieur Pascal Rémy aux fins d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, habilité à certifier conformes les copies ou extraits du procès-verbal issus des décisions à venir,
a pris les décisions suivantes en qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée Alcatel Submarine Networks Marine (la **Société**) :

PREMIERE DECISION *(approbation des comptes de l'exercice 2024)*

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties, le rapport du Président et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 90 193 761 euros.

L'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement aux termes de l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION *(affectation du résultat)*

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 90 193 761 euros, à la distribution d'un dividende.

L'associé unique rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les distributions de dividendes qui ont été effectuées au cours des trois derniers exercices :

Exercices	2023	2022	2021
Nombre d'actions au 31/12	10 000 actions	10 000 actions	10 000 actions
Distribution aux Associés	52 539 790 euros	30 879 660 euros	21 375 639 euros
Dividende brut par action	5 253,97 euros	3 087,97 euros	2 137,56 euros

TROISIEME DECISION

(conventions réglementées)

Il est rappelé qu'en application de l'article L.227-10 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes n'a pas l'obligation d'émettre un rapport spécial sur les conventions visées par ledit article lorsque la société ne comprend qu'un seul associé. L'associé unique prend acte des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles que listées en annexe au présent procès-verbal. L'associé unique déclare approuver tous les termes de ces conventions.

QUATRIÈME DÉCISION

(renouvellement du mandat de Président)

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président et constatant que le mandat de Monsieur Alain Biston en qualité de Président arrive à échéance, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'approbation par l'associé unique des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2027.

L'associé unique confirme par ailleurs, en tant que de besoin, les pouvoirs dont Monsieur Alain Biston sera investi au cours de cette période tels qu'ils sont définis à l'article 10.2 des statuts de la Société.

CINQUIÈME DÉCISION

(renouvellement du mandat de Directeur Général)

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président et constatant que le mandat de Monsieur Jérémie Maillet en qualité de Directeur Général arrive à échéance, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'approbation par l'associé unique des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2027.

L'associé unique confirme par ailleurs, en tant que de besoin, les pouvoirs dont Monsieur Jérémie Maillet sera investi au cours de cette période tels qu'ils sont définis à l'article 11.2 des statuts de la Société.

SIXIEME RÉOLUTION

(pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée et pour les formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités et plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le représentant de l'associé unique de la Société et par le secrétaire.

Alcatel Submarine Networks,
Associé unique

Le secrétaire

Signed by:

Alain BISTON

9DDDC77CC45A4B8...

Alain Biston

DocuSigned by:

Pascal Remy

45E842A56F1D476...

Pascal Rémy

Annexe

Liste des conventions réglementées conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- convention d'assistance signée entre Alcatel Submarine Networks et Alcatel Submarine Networks Marine le 1^{er} janvier 2019 ; et
- sept contrats « *time charter* » (chartes à temps) concernant les navires Ile de Sein, Ile de Batz, Ile de Bréhat, Ile d'Aix, Ile d'Ouessant, Ile de Molène, et Ile d'Yeu conclus entre Alcatel Submarine Networks Marine et son associé unique Alcatel Submarine Networks.

Pascal Veuzy
Pascal Remy

BILAN - ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N		
	Brut	Amort.	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0
Frais d'établissement	0	0	0
Frais de développement	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	527 401	527 401	0
Fonds commercial	0		0
Autres immobilisations incorporelles	0		0
Avances sur immobilisations incorporelles	0		0
TOTAL immobilisations incorporelles	527 401	527 401	0
Terrains	0	0	0
Constructions	181 712 901	74 558 294	107 154 607
Installations techniques, matériel	24 469 393	19 777 302	4 692 091
Autres immobilisations corporelles	94 574 446	15 225 722	79 348 724
Immobilisations en cours	14 709 472		14 709 472
Avances et acomptes	0		
TOTAL immobilisations corporelles	315 466 212	109 561 319	205 904 893
Participations selon la méthode de meq	0	0	0
Autres participations	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	68 900	0	68 900
TOTAL immobilisations financières	68 900	0	68 900
Total Actif Immobilisé (II)	316 062 513	110 088 720	205 973 793
Matières premières, approvisionnements	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0
Marchandises	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	8 599 088	0	8 599 088
Clients et comptes rattachés	47 291	0	47 291
Autres créances	70 815 408	0	70 815 408
Capital souscrit et appelé, non versé		0	
TOTAL Créances	70 862 699	0	70 862 699
Valeurs mobilières de placement		0	
dont actions propres:			
Disponibilités	3 975 417	0	3 975 417
TOTAL Disponibilités	3 975 417	0	3 975 417
Charges constatées d'avance		0	0
Total Actif Circulant (III)	83 437 204	0	83 437 204
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0
Ecart de conversion actif (VI)	35 284		35 284
Total Général (I à VI)	399 535 002	110 088 720	289 446 282

BILAN - PASSIF

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		10 000	10 000
Report à nouveau		132 034 175	132 034 422
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		90 193 761	52 539 790
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		22 013 443	20 567 724
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		244 351 379	205 251 935
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		585 273	128 051
Provisions pour charges		8 324 500	7 447 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		8 909 773	7 575 051
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	9 150 262	0
TOTAL Dettes financières		9 150 262	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 109 772	20 623 510
Dettes fiscales et sociales		1 459 677	1 089 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 585 427	4 000 868
Autres dettes		5 879 991	2 850 787
TOTAL Dettes d'exploitation		27 034 867	28 564 727
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		36 185 130	28 564 727
Ecart de conversion Passif (V)			0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		289 446 282	241 391 713

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	198 498 184	0	198 498 184	163 498 030
Chiffres d'affaires nets	198 498 184	0	198 498 184	163 498 030
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 233 220	1 501 120
Autres produits			4	1 524
Total des produits d'exploitation (I)			205 731 408	165 000 674
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	1 454 052
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	3 333 759
Autres achats et charges externes			82 672 647	81 524 838
Impôts, taxes et versements assimilés			611 056	506 741
Salaires et traitements			3 115 461	2 088 732
Charges sociales			1 575 733	1 091 791
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux	15 596 304	13 350 792
		dont montant de l'amort. du		0
		fonds de commerce		0
		Dotations aux provisions		0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions		0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	5 925 138	5 657 207
Autres charges			11 082	1
Total des charges d'exploitation (II)			109 507 422	109 007 914
RESULTAT D'EXPLOITATION			96 223 987	55 992 760
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 867 992	862 452
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0
Autres intérêts et produits assimilés				27 720
Reprises sur provisions et transferts de charges			647	4 127
Différences positives de change			15 034 212	20 839 041
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0
Total des produits financiers (V)			16 902 851	21 733 340
Dotations financières aux amortissements et provisions			130 659	4 196
Intérêts et charges assimilées			178 456	293 420
Différences négatives de change			14 496 676	19 340 431
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0
Total des charges financières (VI)			14 805 792	19 638 047
RESULTAT FINANCIER			2 097 059	2 095 294
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			98 321 046	58 088 054

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	6 196
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 567 488	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	280 288	44 343
Total des produits exceptionnels (VII)	1 847 776	50 539
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 422 472	67 708
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 241 041	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 448 039	2 792 442
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 111 552	2 860 149
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 263 777	-2 809 610
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	32 469	0
Impôts sur les bénéfices (X)	5 831 039	2 738 654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	224 482 035	186 784 553
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	134 288 274	134 244 763
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	90 193 761	52 539 790

ANNEXE

Annexe au bilan présenté avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total du bilan s'établit à 289 446 282 €.

L'exercice, d'une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 dégage un bénéfice de 90 193 761 €.

Tous les tableaux et notes présentés au titre de cette annexe sont établis en €.

- 1 - Présentation de la société et événements significatifs
- 2 - Principes, règles et méthodes
- 3 - Informations comptables et fiscales
- 4 - Informations diverses

Notes sur le bilan :

- 5 - Immobilisations incorporelles
- 6 - Immobilisations corporelles
- 7 - Créances d'exploitation
- 8 - Etats des échéances des créances
- 9 - Situation nette
- 10 - Provisions
- 11 - Dettes d'exploitation
- 12 - Etat des échéances des dettes
- 13 - Charges à payer - Produits à recevoir

Notes sur le résultat :

- 14 - Résultat financier
- 15 - Résultat exceptionnel
- 16 - Effectifs
- 17 - Engagements hors bilan

Principes, règles et méthodes comptables, événements significatifs

Note 1

Présentation de la société et événements significatifs

ASN Marine est en charge de la gestion des projets opérationnels devant être réalisés par les navires ainsi que de la préparation des éléments nécessaires à la réalisation des opérations de pose et de maintenance des câbles sous-marins.

Le client unique est Alcatel Submarine Networks (« ASN »), maison-mère d'ASN Marine. ASN est facturé mensuellement pour chaque navire au taux journalier basé sur la Time Charter.

Le navire Ile de Batz (IBZ) a été mis en dry dock durant le premier trimestre 2024 à Santander.

Le navire Ile de Sein (ISN) a, quant à lui, été mis en dry dock durant le dernier trimestre de l'année 2024.

Des spreader charriages ont été installés sur l'Ile d'Yeu (IYU) et l'Ile d'Aix (IAX).

Ci-dessous la liste des navires au sein de ASN Marine pour l'exercice 2024 :

Nom des Navires	Code	Fonction	Immatriculation	Année de Construction	Opérationnel sur 2024
Ile de Bréhat	IBT	Pose des câbles	9247053	2002	Oui
Ile de Batz	IBZ	Pose des câbles	9247041	2001	Oui
Ile de Sein	ISN	Pose des câbles	9247039	2001	Oui
Ile d'Aix	AIX	Pose des câbles	9009310	1992	Oui
Ile d'Yeu	IYU	Pose des câbles	9230414	2001	Oui
Ile d'Ouessant	IOT	Maintenance des câbles	9427108	2011	Oui
Ile de Molène	IME	Maintenance des câbles	9329928	2006	Oui

Note 2

Principes, règles et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société ASN Marine ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général mis à jour des différents règlements.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et
- Conformément aux règles d'indépendance des exercices.

Application du règlement ANC 2015-05 Art 628-11 au 1^{er} janvier 2024 :

ASN Marine est exposée au risque de change lié à des opérations prévisionnelles libellées en dollars américains (USD) en lien avec son exploitation (charges). Afin de couvrir ce risque, ASN Marine met en place des couvertures de change visant à sécuriser les cours des dépenses indirectes couvertes annuellement. Les instruments dérivés utilisés sont des contrats à terme, dont la maturité peut être ajustée par la mise en place de swaps de change.

ASN a initialisé au 1^{er} janvier 2024 puis appliqué à la clôture des comptes au 31 décembre 2024 les dispositions du règlement ANC 2015/05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017.

En l'application de l'ANC 2015-05 Art 628-11 « les produits et charges (latents ou réalisés) relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. Par symétrie, le résultat de la couverture est présenté dans le même poste ou à défaut dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert.

Les principaux changements opérés ont été les suivants :

(a) Réévaluation des comptes de tiers

En l'application de l'article 420-5 du PCG, ASN Marine doit présenter ses créances et dettes en monnaie étrangère au cours de clôture.

Les différences de conversion doivent être constatées :

- à l'actif du bilan pour les différences correspondant à une perte latente (476)
- au passif du bilan pour les différences correspondant à un gain latent (477)

(a) Présentation du compte de résultat au cours couvert moyen

Les factures ou réceptions qui impactent le compte de résultat en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours couvert initial.

A la clôture des comptes, un ajustement a été comptabilisé afin de présenter le compte de résultat couvert de la période au cours couvert spot moyen.

(b) Effets réalisés des couvertures

Les effets des couvertures échues ont été différés au bilan en écart de conversion.

(c) Effets des lettrages

Les effets liés aux lettrages des factures de 2024 ont été différés au bilan en écart de conversion.

(d) Constat du report / déport

En l'application de l'article 628-13 du PCG, ASN Marine a retenu l'option de constater le report ou déport en résultat au même moment que la transaction couverte.

Ainsi, le report / déport est constaté au prorata de l'avancement des éléments couverts.

(e) Effets latents des couvertures

En l'application de l'article 628-11, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Afin d'assurer cette symétrie, le solde des écarts de conversion au titre de la comptabilité de couverture USD a été soldé en contrepartie d'une écriture impactant le compte 521 Instruments financiers à terme.

Les autres éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

2.1 Immobilisations incorporelles

Elles comprennent des logiciels informatiques et licences et leurs amortissements.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (valeur d'apport ou prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Elles ne comprennent pas d'intérêt d'emprunt spécifique à leur réalisation.

Les amortissements linéaires sont considérés comme représentatifs de la dépréciation économique des immobilisations corporelles et incorporelles.

La valeur résiduelle correspond à la valeur marché du poids de l'acier relative à la coque des bateaux. Elle ne rentre pas dans la base de la valeur amortissable du bateau.

2.3 Stocks

Depuis 2023, la gestion et la détention du stock de fuel ont été transférées d'ASN Marine vers ASN France.

2.4 Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Créances et dettes en monnaies étrangères

Une couverture de change ayant été faite au début de l'année 2024 pour les opérations de l'exercice, les créances et dettes en monnaies étrangères ont été valorisées à ce taux de couverture.

2.6 Provision pour grosses réparations

Afin de faire face tous les deux ans et demi aux révisions obligatoires des navires qu'elle exploite, la société dote chaque année une quote-part de provision pour grosses réparations.

Note 3

Informations comptables et fiscales

La société ASN Marine dégage un bénéfice fiscal de 22 678 581,66 €, soit un impôt sur les sociétés 2024 de 5 831 564,71 € au taux de 25%.

La société a opté pour l'imposition à la taxe du tonnage sur ses activités éligibles :

- Le résultat imposable à la taxe au tonnage est déterminé suivant les dispositions de l'article 209-0-B du CGI, en appliquant les barèmes et conditions figurant au feuillet fiscal 2076-SD de détermination du résultat taxable suivant la taxe au tonnage.
- Le montant ainsi déterminé est réintégré dans la détermination du résultat fiscal pour être soumis au taux de droit commun.
- Le montant du résultat d'exploitation est en contrepartie déduit du résultat fiscal.
- Les activités non éligibles, imposables au taux de droit commun, sont constituées du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Alcatel Submarine Networks Marine fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est Alcatel-Lucent SAS jusqu'au 31 décembre 2024.

Le principe applicable pour la détermination de la dette d'impôt de la société intégrée est que celle-ci constate la dette d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

Note 4**Informations diverses***Risque de change*

La société couvre systématiquement le risque de change sur toutes les opérations commerciales par des couvertures de change. Toutes ces opérations relèvent de la Trésorerie Centrale de Alcatel Submarine Network Holding, société avec laquelle le groupe Alcatel Submarine Networks Marine a signé une convention de gestion de trésorerie.

Note 5 - Immobilisations incorporelles 2024

VALEURS BRUTES	Au 1er janvier 2024	Acquisitions	Cessions / Mise hors service	Transferts	Au 31 décembre 2024
R&D	0				0
Brevets, licences	34 958				34 958
Logiciels	492 443				492 443
Total	527 401	0	0	0	527 401

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2024	Dotations	Reprises sur éléments sortis	Reprises sur provision	Au 31 décembre 2024
R&D	0				0
Brevets, licences	-27 966	-6 992			(34 958)
Logiciels	-482 729	-9 714			(492 443)
Total	-510 695	-16 706	0	0	(527 401)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	Au 1er janvier 2024	Au 31 décembre 2024
R&D		
Brevets, licences	6 992	0
Logiciels	9 714	0
Total	16 706	0

Note 6 - Immobilisations corporelles 2024

VALEURS BRUTES	Au 1er janvier 2024	Acquisitions	Cessions / Mise hors service	Transferts	Au 31 décembre 2024
Terrains, Constructions	181 657 410,47		-260 000	211 643	181 609 053
Installations, Matériels, Outillage et Mobilier	58 198 736,52			23 822 658	82 021 395
En-cours	20 669 909,74	18 073 863		-24 034 301	14 709 472
Mali de fusion	37 126 292				37 126 292
Avances et Acomptes sur immobilisations	0				0
Total	297 652 349	18 073 863	-260 000	0	315 466 212

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2024	Dotations	Cessions / Mise hors service	Reprise de prov de dépréciation	Au 31 décembre 2024
Terrains, Constructions	-56 255 620	-5 896 113	20 880		-62 130 853
Installations, Matériels, Outillage et Mobilier	-24 830 042	-7 412 392			-32 242 434
En-cours	0				0
Mali de fusion	-13 500 472	-1 687 559			-15 188 031
Avances et Acomptes sur immobilisations	0				0
Total	-94 586 134	-14 996 064	20 880	0	-109 561 319

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	Au 1er janvier 2024	Au 31 décembre 2024
Terrains, Constructions, Dry-docks	125 401 790	119 478 200
Installations, Matériels, Outillage et Mobilier	33 368 694	49 778 961
En-cours	20 669 910	14 709 472
Mali de fusion	23 625 820	21 938 261
Avances et Acomptes sur immobilisations	0	0
Total	203 066 214	205 904 893

Nom des Navires	Code	Valeur
Ile de Bréhat	IBT	33 982 415
Ile de Batz	IBZ	17 567 288
Ile de Sein	ISN	21 789 955
Ile d'Aix	AIX	20 451 242
Ile d'Yeu	IYU	54 337 831
Ile d'Ouessant	IOT	19 162 711
Ile de Molène	IME	30 103 022
Multi navires		8 101 171
Dépôt		409 259
Total		205 904 893

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

Constructions/Navires	entre 15 et 40 ans
Agencements Installations	5 à 7 ans
Matériels, équipements, outillages	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Note 7 - Créances d'Exploitation

	2024	2023
Valeurs Nettes		
Avances et acomptes sur commandes	8 599 088	3 691 953
Clients et comptes rattachés	47 291	393 449
Personnel et organismes sociaux	-	-
Etat	170 596	69 325
Sociétés du groupe (dont Intégration fiscale groupe)	68 132 020	31 350 852
Autres débiteurs	2 512 792	1 746 936
TOTAL	79 461 787	37 252 515

Note 8 - Etat des échéances des créances

VALEURS BRUTES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts et Créances rattachées / Participations	-	-	-
Autres Immobilisations Financières	68 900	-	68 900
TOTAL	68 900		68 900
ACTIF CIRCULANT			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 291	46 477	
Créances Groupe	68 132 020	59 225 439	
Autres Créances	11 282 476	11 282 476	
TOTAL	79 461 787	70 554 392	-

Note 9 - Situation Nette

Les capitaux propres s'analysent comme suit :

Rubriques	Montant 31 Décembre 2023	Affectation du résultat		Variation de l'exercice	Montant 31 Décembre 2024
		Compte à compte	Dividendes payés		
1 - CAPITAL	100 000	-	-	-	100 000
2 - PRIMES	0	-	-	-	0
- PRIMES D'EMISSION OU D'APPORT	0	-	-	-	-
- PRIME INDISPONIBLE PROVISION DE LA REDUCTION DE CAPITAL	-	-	-	-	-
3 - RESERVE LEGALE	0	-	-	-	10 000
- Proprement dite	10 000	-	-	-	10 000
- Réserve des plus values à long terme	-	-	-	-	-
4 - AUTRES RESERVES	-	-	-	-	-
5 - REPORT A NOUVEAU	132 034 422	-	-	-	132 034 422
6 - RESULTAT DE L'EXERCICE	52 539 790	-	(52 539 790)	90 193 761	90 193 761
TOTAL	184 684 212	-	(52 539 790)	90 193 761	222 338 183

Au 31/12/2024 =>

Le capital social de ASN Marine est composé de 10 000 actions de 10 euros de valeur nominale, toutes de même catégorie.

Note 10 - Provisions

PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant 01/01/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant 31/12/2024
			Utilisée	Sans Objet	
- Provision pour Investissement	-	-	-	-	-
- Amortissements Dérogatoires	20 567 724	1 445 719	-	-	22 013 443
TOTAL	20 567 724	1 445 719	-	-	22 013 443

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant 01/01/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant 31/12/2024
			Utilisée	Sans Objet	
- Provision pour perte de change	-	-	-	-	-
- Provision pour IDR	90 051	386 743	-	23 120	453 674
- Provision pour médailles du travail	38 000	62 055	3 740	-	96 315
- Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-
- Provision pour grosses réparations	7 447 000	5 846 500	4 969 000	-	8 324 500
- Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
TOTAL	7 575 051	6 295 298	4 972 740	23 120	8 874 489

La provision pour grosses réparations a augmenté de 900K€ au cours de l'exercice 2024 pour atteindre 8,3M€ en raison de l'augmentation du coût moyen de la prestation.

Les avantages du personnel à long terme font l'objet d'une évaluation complète en date du 31 décembre 2024 avec les hypothèses suivantes :

- Un taux d'actualisation de 3,4 % et un taux d'inflation à 2 %,
- Un taux d'augmentation des salaires de 3,5 % hors inflation
- Les tables de mortalité INSEE TH 2000-2002 et TF 2000-2002
- Un taux de charges sociales de 47%

L'âge de départ à la retraite retenu est de 62 à 64 ans pour les non-cadres et de 64 à 67 ans pour les cadres en fonction de l'année de naissance des salariés et conformément à la réglementation française.

Note 11 - Dettes d'exploitation

	Montant 31/12/2024
- Avances et Acomptes reçus sur commandes	-
- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 109 772
- Personnel et organismes sociaux	1 332 977
- Etat	126 699
- Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	7 585 427
- Sociétés du groupe	5 831 565
- Autres Dettes	48 427
TOTAL	27 034 867

Note 12 - Etat des échéances des dettes

	Montant 31/12/2024	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
- Emprunts et dettes Financières Groupe	9 150 262	9 150 262	-
- Avances et Acomptes reçus sur commandes	-	-	-
- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 109 772	12 109 772	-
- Dettes Fiscales et Sociales (dont Groupe)	7 291 241	7 291 241	-
- Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	7 585 427	7 585 427	-
- Autres Dettes	48 427	48 427	-
TOTAL	36 185 129	36 185 129	-

Note 13 - Charges à payer et Produits à recevoir

Principales charges à payer au titre :	2024	2023
- Des Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
- Des Emprunts auprès du Groupe	-	-
- Des Fournisseurs externes (Factures à recevoir)	16 683 504	20 616 531
- De l'Etat	-	-
- Du Personnel	-	-
- Des Organismes Sociaux	-	-
- Sociétés du Groupe	-	-
- Divers	-	-
TOTAL	16 683 504	20 616 531

Principaux produits à recevoir au titre :	2024	2023
- Créances du Groupe	-	-
- Débiteur Divers	2 512 792	-
TOTAL	2 512 792	-

Note 14 - Résultat financier

Les produits et les charges financières sont majoritairement constitués d'écarts de change.

Répartition du Résultat Financier	2024			2023		
	Charges	Produits	Montant net	Charges	Produits	Montant net
- Dotation Financière	(130 659)	647	(130 012)	(4 196)	4 127	69
- Intérêts sur Comptes Bancaires et Cashpooling	(178 456)	1 867 992	1 689 536	(293 420)	890 173	596 753
- Intérêts sur Emprunt	-	-	-	-	-	-
- Différences négatives & positives de change	(14 509 621)	15 047 157	537 536	(19 340 431)	20 839 041	1 498 610
<i>Couverture de Change</i>		663 154	663 154	1 508 160	399 425	1 907 585
<i>Réévaluation des banques</i>	(13 337 112)	13 906 786	569 674	(20 087 111)	20 164 971	77 861
<i>Autres</i>	(1 172 509)	477 218	(695 291)	(761 480)	274 645	(486 836)
			0			0
TOTAL	(14 818 736)	16 915 796	2 097 059	(19 638 047)	21 733 340	2 095 294

Gain => + / Perte => -

Note 15 - Résultat Exceptionnel

	2024	2023
- Dotation / Reprise sur Amortissements Dérogatoires	(1 448 039)	(1 411 742)
- Dotation / Reprise sur Autres Provisions impairment	-	(1 380 699)
- Reprises / Dépréciations Exceptionnelle sur Immobilisations Corporelles	280 288	44 343
- Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	1 567 488	-
- Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital	(1 241 041)	-
- Produits Exceptionnels sur Opérations de gestion	-	6 196
- Charges Exceptionnelles sur Opérations de gestion	(1 422 472)	(67 708)
- Dot / Autres Produits et Charges Exceptionnels	-	-
- Produit net de cession d'Immobilisations Corporelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 263 777)	(2 809 610)

Gain => + / Perte => -

Note 16 - Effectifs (moyenne annuelle)

	2024	2023
- Cadres	33	23
- Employés, Techniciens, agents de maîtrise	2	
- Administratifs		
TOTAL	35	23

Note 17 - Engagements hors-bilan

Montants exprimés en K€	2024
<u>1. Engagements sur instruments financiers</u>	
Achats de devises et matières premières à terme	55 063
Ventes de devises à terme	34 317
<u>2. Engagements reçus</u>	
Obligations fermes d'achat (Time charter)	405 829
<u>3. Autres engagements donnés</u>	
Engagements sur location	770

ALCATEL SUBMARINE NETWORKS MARINE

Société par actions simplifiée

1, avenue du Canada

91940 LES ULIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ALCATEL SUBMARINE NETWORKS MARINE

Société par actions simplifiée

1, avenue du Canada

91940 LES ULIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société ALCATEL SUBMARINE NETWORKS MARINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALCATEL SUBMARINE NETWORKS MARINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur Le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Julien RAZUNGLES

Julien RAZUNGLES

BILAN - ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N		
	Brut	Amort.	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0
Frais d'établissement	0	0	0
Frais de développement	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	527 401	527 401	0
Fonds commercial	0		0
Autres immobilisations incorporelles	0		0
Avances sur immobilisations incorporelles	0		0
TOTAL immobilisations incorporelles	527 401	527 401	0
Terrains	0	0	0
Constructions	181 712 901	74 558 294	107 154 607
Installations techniques, matériel	24 469 393	19 777 302	4 692 091
Autres immobilisations corporelles	94 574 446	15 225 722	79 348 724
Immobilisations en cours	14 709 472		14 709 472
Avances et acomptes	0		
TOTAL immobilisations corporelles	315 466 212	109 561 319	205 904 893
Participations selon la méthode de meq	0	0	0
Autres participations	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	68 900	0	68 900
TOTAL immobilisations financières	68 900	0	68 900
Total Actif Immobilisé (II)	316 062 513	110 088 720	205 973 793
Matières premières, approvisionnements	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0
Marchandises	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	8 599 088	0	8 599 088
Clients et comptes rattachés	47 291	0	47 291
Autres créances	70 815 408	0	70 815 408
Capital souscrit et appelé, non versé		0	
TOTAL Créances	70 862 699	0	70 862 699
Valeurs mobilières de placement		0	
dont actions propres:			
Disponibilités	3 975 417	0	3 975 417
TOTAL Disponibilités	3 975 417	0	3 975 417
Charges constatées d'avance		0	0
Total Actif Circulant (III)	83 437 204	0	83 437 204
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0
Ecarts de conversion actif (VI)	35 284		35 284
Total Général (I à VI)	399 535 002	110 088 720	289 446 282

BILAN - PASSIF

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		10 000	10 000
Report à nouveau		132 034 175	132 034 422
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		90 193 761	52 539 790
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		22 013 443	20 567 724
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		244 351 379	205 251 935
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		585 273	128 051
Provisions pour charges		8 324 500	7 447 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		8 909 773	7 575 051
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	9 150 262	0
TOTAL Dettes financières		9 150 262	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 109 772	20 623 510
Dettes fiscales et sociales		1 459 677	1 089 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 585 427	4 000 868
Autres dettes		5 879 991	2 850 787
TOTAL Dettes d'exploitation		27 034 867	28 564 727
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		36 185 130	28 564 727
Ecart de conversion Passif (V)			0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		289 446 282	241 391 713

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	198 498 184	0	198 498 184	163 498 030
Chiffres d'affaires nets	198 498 184	0	198 498 184	163 498 030
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 233 220	1 501 120
Autres produits			4	1 524
Total des produits d'exploitation (I)			205 731 408	165 000 674
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	1 454 052
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	3 333 759
Autres achats et charges externes			82 672 647	81 524 838
Impôts, taxes et versements assimilés			611 056	506 741
Salaires et traitements			3 115 461	2 088 732
Charges sociales			1 575 733	1 091 791
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux	15 596 304	13 350 792
		dont montant de l'amort. du		0
		fonds de commerce		0
		Dotations aux provisions		0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 925 138	5 657 207
Autres charges			11 082	1
Total des charges d'exploitation (II)			109 507 422	109 007 914
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			96 223 987	55 992 760
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 867 992	862 452
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0
Autres intérêts et produits assimilés				27 720
Reprises sur provisions et transferts de charges			647	4 127
Différences positives de change			15 034 212	20 839 041
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0
Total des produits financiers (V)			16 902 851	21 733 340
Dotations financières aux amortissements et provisions			130 659	4 196
Intérêts et charges assimilées			178 456	293 420
Différences négatives de change			14 496 676	19 340 431
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0
Total des charges financières (VI)			14 805 792	19 638 047
RÉSULTAT FINANCIER			2 097 059	2 095 294
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			98 321 046	58 088 054

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	6 196
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 567 488	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	280 288	44 343
Total des produits exceptionnels (VII)	1 847 776	50 539
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 422 472	67 708
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 241 041	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 448 039	2 792 442
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 111 552	2 860 149
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 263 777	-2 809 610
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	32 469	0
Impôts sur les bénéfices (X)	5 831 039	2 738 654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	224 482 035	186 784 553
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	134 288 274	134 244 763
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	90 193 761	52 539 790

ANNEXE

Annexe au bilan présenté avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total du bilan s'établit à 289 446 282 €.

L'exercice, d'une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 dégage un bénéfice de 90 193 761 €.

Tous les tableaux et notes présentés au titre de cette annexe sont établis en €.

- 1 - Présentation de la société et événements significatifs
- 2 - Principes, règles et méthodes
- 3 - Informations comptables et fiscales
- 4 - Informations diverses

Notes sur le bilan :

- 5 - Immobilisations incorporelles
- 6 - Immobilisations corporelles
- 7 - Créances d'exploitation
- 8 - Etats des échéances des créances
- 9 - Situation nette
- 10 - Provisions
- 11 - Dettes d'exploitation
- 12 - Etat des échéances des dettes
- 13 - Charges à payer - Produits à recevoir

Notes sur le résultat :

- 14 - Résultat financier
- 15 - Résultat exceptionnel
- 16 - Effectifs
- 17 - Engagements hors bilan

Principes, règles et méthodes comptables, événements significatifs

Note 1

Présentation de la société et événements significatifs

ASN Marine est en charge de la gestion des projets opérationnels devant être réalisés par les navires ainsi que de la préparation des éléments nécessaires à la réalisation des opérations de pose et de maintenance des câbles sous-marins.

Le client unique est Alcatel Submarine Networks (« ASN »), maison-mère d'ASN Marine. ASN est facturé mensuellement pour chaque navire au taux journalier basé sur la Time Charter.

Le navire Ile de Batz (IBZ) a été mis en dry dock durant le premier trimestre 2024 à Santander.

Le navire Ile de Sein (ISN) a, quant à lui, été mis en dry dock durant le dernier trimestre de l'année 2024.

Des spreader charrues ont été installés sur l'Ile d'Yeu (IYU) et l'Ile d'Aix (IAX).

Ci-dessous la liste des navires au sein de ASN Marine pour l'exercice 2024 :

Nom des Navires	Code	Fonction	Immatriculation	Année de Construction	Opérationnel sur 2024
Ile de Bréhat	IBT	Pose des câbles	9247053	2002	Oui
Ile de Batz	IBZ	Pose des câbles	9247041	2001	Oui
Ile de Sein	ISN	Pose des câbles	9247039	2001	Oui
Ile d'Aix	AIX	Pose des câbles	9009310	1992	Oui
Ile d'Yeu	IYU	Pose des câbles	9230414	2001	Oui
Ile d'Ouessant	IOT	Maintenance des câbles	9427108	2011	Oui
Ile de Molène	IME	Maintenance des câbles	9329928	2006	Oui

Note 2

Principes, règles et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société ASN Marine ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général mis à jour des différents règlements.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et
- Conformément aux règles d'indépendance des exercices.

Application du règlement ANC 2015-05 Art 628-11 au 1^{er} janvier 2024 :

ASN Marine est exposée au risque de change lié à des opérations prévisionnelles libellées en dollars américains (USD) en lien avec son exploitation (charges). Afin de couvrir ce risque, ASN Marine met en place des couvertures de change visant à sécuriser les cours des dépenses indirectes couvertes annuellement. Les instruments dérivés utilisés sont des contrats à terme, dont la maturité peut être ajustée par la mise en place de swaps de change.

ASN a initialisé au 1^{er} janvier 2024 puis appliqué à la clôture des comptes au 31 décembre 2024 les dispositions du règlement ANC 2015/05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017.

En l'application de l'ANC 2015-05 Art 628-11 « les produits et charges (latents ou réalisés) relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. Par symétrie, le résultat de la couverture est présenté dans le même poste ou à défaut dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert.

Les principaux changements opérés ont été les suivants :

(a) Réévaluation des comptes de tiers

En l'application de l'article 420-5 du PCG, ASN Marine doit présenter ses créances et dettes en monnaie étrangère au cours de clôture.

Les différences de conversion doivent être constatées :

- à l'actif du bilan pour les différences correspondant à une perte latente (476)
- au passif du bilan pour les différences correspondant à un gain latent (477)

(a) Présentation du compte de résultat au cours couvert moyen

Les factures ou réceptions qui impactent le compte de résultat en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours couvert initial.

A la clôture des comptes, un ajustement a été comptabilisé afin de présenter le compte de résultat couvert de la période au cours couvert spot moyen.

(b) Effets réalisés des couvertures

Les effets des couvertures échues ont été différés au bilan en écart de conversion.

(c) Effets des lettrages

Les effets liés aux lettrages des factures de 2024 ont été différés au bilan en écart de conversion.

(d) Constat du report / déport

En l'application de l'article 628-13 du PCG, ASN Marine a retenu l'option de constater le report ou déport en résultat au même moment que la transaction couverte.

Ainsi, le report / déport est constaté au prorata de l'avancement des éléments couverts.

(e) Effets latents des couvertures

En l'application de l'article 628-11, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Afin d'assurer cette symétrie, le solde des écarts de conversion au titre de la comptabilité de couverture USD a été soldé en contrepartie d'une écriture impactant le compte 521 Instruments financiers à terme.

Les autres éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

2.1 Immobilisations incorporelles

Elles comprennent des logiciels informatiques et licences et leurs amortissements.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (valeur d'apport ou prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Elles ne comprennent pas d'intérêt d'emprunt spécifique à leur réalisation.

Les amortissements linéaires sont considérés comme représentatifs de la dépréciation économique des immobilisations corporelles et incorporelles.

La valeur résiduelle correspond à la valeur marché du poids de l'acier relative à la coque des bateaux. Elle ne rentre pas dans la base de la valeur amortissable du bateau.

2.3 Stocks

Depuis 2023, la gestion et la détention du stock de fuel ont été transférées d'ASN Marine vers ASN France.

2.4 Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Créances et dettes en monnaies étrangères

Une couverture de change ayant été faite au début de l'année 2024 pour les opérations de l'exercice, les créances et dettes en monnaies étrangères ont été valorisées à ce taux de couverture.

2.6 Provision pour grosses réparations

Afin de faire face tous les deux ans et demi aux révisions obligatoires des navires qu'elle exploite, la société dote chaque année une quote-part de provision pour grosses réparations.

Note 3

Informations comptables et fiscales

La société ASN Marine dégage un bénéfice fiscal de 22 678 581,66 €, soit un impôt sur les sociétés 2024 de 5 831 564,71 € au taux de 25%.

La société a opté pour l'imposition à la taxe du tonnage sur ses activités éligibles :

- Le résultat imposable à la taxe au tonnage est déterminé suivant les dispositions de l'article 209-0-B du CGI, en appliquant les barèmes et conditions figurant au feuillet fiscal 2076-SD de détermination du résultat taxable suivant la taxe au tonnage.
- Le montant ainsi déterminé est réintégré dans la détermination du résultat fiscal pour être soumis au taux de droit commun.
- Le montant du résultat d'exploitation est en contrepartie déduit du résultat fiscal.
- Les activités non éligibles, imposables au taux de droit commun, sont constituées du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Alcatel Submarine Networks Marine fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est Alcatel-Lucent SAS jusqu'au 31 décembre 2024.

Le principe applicable pour la détermination de la dette d'impôt de la société intégrée est que celle-ci constate la dette d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

Note 4**Informations diverses***Risque de change*

La société couvre systématiquement le risque de change sur toutes les opérations commerciales par des couvertures de change. Toutes ces opérations relèvent de la Trésorerie Centrale de Alcatel Submarine Network Holding, société avec laquelle le groupe Alcatel Submarine Networks Marine a signé une convention de gestion de trésorerie.

Note 5 - Immobilisations incorporelles 2024

VALEURS BRUTES	Au 1er janvier 2024	Acquisitions	Cessions / Mise hors service	Transferts	Au 31 décembre 2024
R&D	0				0
Brevets, licences	34 958				34 958
Logiciels	492 443				492 443
Total	527 401	0	0	0	527 401

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2024	Dotations	Reprises sur éléments sortis	Reprises sur provision	Au 31 décembre 2024
R&D	0				0
Brevets, licences	-27 966	-6 992			(34 958)
Logiciels	-482 729	-9 714			(492 443)
Total	-510 695	-16 706	0	0	(527 401)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	Au 1er janvier 2024	Au 31 décembre 2024
R&D		
Brevets, licences	6 992	0
Logiciels	9 714	0
Total	16 706	0

Note 6 - Immobilisations corporelles 2024

VALEURS BRUTES	Au 1er janvier 2024	Acquisitions	Cessions / Mise hors service	Transferts	Au 31 décembre 2024
Terrains, Constructions	181 657 410,47		-260 000	211 643	181 609 053
Installations, Matériels, Outillage et Mobilier	58 198 736,52			23 822 658	82 021 395
En-cours	20 669 909,74	18 073 863		-24 034 301	14 709 472
Mali de fusion	37 126 292				37 126 292
Avances et Acomptes sur immobilisations	0				0
Total	297 652 349	18 073 863	-260 000	0	315 466 212

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2024	Dotations	Cessions / Mise hors service	Reprise de prov de dépréciation	Au 31 décembre 2024
Terrains, Constructions	-56 255 620	-5 896 113	20 880		-62 130 853
Installations, Matériels, Outillage et Mobilier	-24 830 042	-7 412 392			-32 242 434
En-cours	0				0
Mali de fusion	-13 500 472	-1 687 559			-15 188 031
Avances et Acomptes sur immobilisations	0				0
Total	-94 586 134	-14 996 064	20 880	0	-109 561 319

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	Au 1er janvier 2024	Au 31 décembre 2024
Terrains, Constructions, Dry-docks	125 401 790	119 478 200
Installations, Matériels, Outillage et Mobilier	33 368 694	49 778 961
En-cours	20 669 910	14 709 472
Mali de fusion	23 625 820	21 938 261
Avances et Acomptes sur immobilisations	0	0
Total	203 066 214	205 904 893

Nom des Navires	Code	Valeur
Ile de Bréhat	IBT	33 982 415
Ile de Batz	IBZ	17 567 288
Ile de Sein	ISN	21 789 955
Ile d'Aix	AIX	20 451 242
Ile d'Yeu	IYU	54 337 831
Ile d'Ouessant	IOT	19 162 711
Ile de Molène	IME	30 103 022
Multi navires		8 101 171
Dépôt		409 259
Total		205 904 893

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

Constructions/Navires	entre 15 et 40 ans
Agencements Installations	5 à 7 ans
Matériels, équipements, outillages	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Note 7 - Créances d'Exploitation

	2024	2023
Valeurs Nettes		
Avances et acomptes sur commandes	8 599 088	3 691 953
Clients et comptes rattachés	47 291	393 449
Personnel et organismes sociaux	-	-
Etat	170 596	69 325
Sociétés du groupe (dont Intégration fiscale groupe)	68 132 020	31 350 852
Autres débiteurs	2 512 792	1 746 936
TOTAL	79 461 787	37 252 515

Note 8 - Etat des échéances des créances

VALEURS BRUTES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts et Créances rattachées / Participations	-	-	-
Autres Immobilisations Financières	68 900	-	68 900
TOTAL	68 900		68 900
ACTIF CIRCULANT			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 291	46 477	
Créances Groupe	68 132 020	59 225 439	
Autres Créances	11 282 476	11 282 476	
TOTAL	79 461 787	70 554 392	-

Note 9 - Situation Nette

Les capitaux propres s'analysent comme suit :

Rubriques	Montant 31 Décembre 2023	Affectation du résultat		Variation de l'exercice	Montant 31 Décembre 2024
		Compte à compte	Dividendes payés		
1 - CAPITAL	100 000	-	-	-	100 000
2 - PRIMES	0	-	-	-	0
- PRIMES D'EMISSION OU D'APPORT	0	-	-	-	-
- PRIME INDISPONIBLE PROVISION DE LA REDUCTION DE CAPITAL	-	-	-	-	-
3 - RESERVE LEGALE	0	-	-	-	10 000
- Proprement dite	10 000	-	-	-	10 000
- Réserve des plus values à long terme	-	-	-	-	-
4 - AUTRES RESERVES	-	-	-	-	-
5 - REPORT A NOUVEAU	132 034 422	-	-	-	132 034 422
6 - RESULTAT DE L'EXERCICE	52 539 790	-	(52 539 790)	90 193 761	90 193 761
TOTAL	184 684 212	-	(52 539 790)	90 193 761	222 338 183

Au 31/12/2024 =>

Le capital social de ASN Marine est composé de 10 000 actions de 10 euros de valeur nominale, toutes de même catégorie.

Note 10 - Provisions

PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant 01/01/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant 31/12/2024
			Utilisée	Sans Objet	
- Provision pour Investissement	-	-	-	-	-
- Amortissements Dérogatoires	20 567 724	1 445 719	-	-	22 013 443
TOTAL	20 567 724	1 445 719	-	-	22 013 443

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant 01/01/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant 31/12/2024
			Utilisée	Sans Objet	
- Provision pour perte de change	-	-	-	-	-
- Provision pour IDR	90 051	386 743	-	23 120	453 674
- Provision pour médailles du travail	38 000	62 055	3 740	-	96 315
- Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-
- Provision pour grosses réparations	7 447 000	5 846 500	4 969 000	-	8 324 500
- Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
TOTAL	7 575 051	6 295 298	4 972 740	23 120	8 874 489

La provision pour grosses réparations a augmenté de 900K€ au cours de l'exercice 2024 pour atteindre 8,3M€ en raison de l'augmentation du coût moyen de la prestation.

Les avantages du personnel à long terme font l'objet d'une évaluation complète en date du 31 décembre 2024 avec les hypothèses suivantes :

- Un taux d'actualisation de 3,4 % et un taux d'inflation à 2 %,
- Un taux d'augmentation des salaires de 3,5 % hors inflation
- Les tables de mortalité INSEE TH 2000-2002 et TF 2000-2002
- Un taux de charges sociales de 47%

L'âge de départ à la retraite retenu est de 62 à 64 ans pour les non-cadres et de 64 à 67 ans pour les cadres en fonction de l'année de naissance des salariés et conformément à la réglementation française.

Note 11 - Dettes d'exploitation

	Montant 31/12/2024
- Avances et Acomptes reçus sur commandes	-
- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 109 772
- Personnel et organismes sociaux	1 332 977
- Etat	126 699
- Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	7 585 427
- Sociétés du groupe	5 831 565
- Autres Dettes	48 427
TOTAL	27 034 867

Note 12 - Etat des échéances des dettes

	Montant 31/12/2024	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
- Emprunts et dettes Financières Groupe	9 150 262	9 150 262	-
- Avances et Acomptes reçus sur commandes	-	-	-
- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 109 772	12 109 772	-
- Dettes Fiscales et Sociales (dont Groupe)	7 291 241	7 291 241	-
- Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	7 585 427	7 585 427	-
- Autres Dettes	48 427	48 427	-
TOTAL	36 185 129	36 185 129	-

Note 13 - Charges à payer et Produits à recevoir

Principales charges à payer au titre :	2024	2023
- Des Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
- Des Emprunts auprès du Groupe	-	-
- Des Fournisseurs externes (Factures à recevoir)	16 683 504	20 616 531
- De l'Etat	-	-
- Du Personnel	-	-
- Des Organismes Sociaux	-	-
- Sociétés du Groupe	-	-
- Divers	-	-
TOTAL	16 683 504	20 616 531

Principaux produits à recevoir au titre :	2024	2023
- Créances du Groupe	-	-
- Débiteur Divers	2 512 792	-
TOTAL	2 512 792	-

Note 14 - Résultat financier

Les produits et les charges financières sont majoritairement constitués d'écarts de change.

Répartition du Résultat Financier	2024			2023		
	Charges	Produits	Montant net	Charges	Produits	Montant net
- Dotation Financière	(130 659)	647	(130 012)	(4 196)	4 127	69
- Intérêts sur Comptes Bancaires et Cashpooling	(178 456)	1 867 992	1 689 536	(293 420)	890 173	596 753
- Intérêts sur Emprunt	-	-	-	-	-	-
- Différences négatives & positives de change	(14 509 621)	15 047 157	537 536	(19 340 431)	20 839 041	1 498 610
<i>Couverture de Change</i>		663 154	663 154	1 508 160	399 425	1 907 585
<i>Réévaluation des banques</i>	(13 337 112)	13 906 786	569 674	(20 087 111)	20 164 971	77 861
<i>Autres</i>	(1 172 509)	477 218	(695 291)	(761 480)	274 645	(486 836)
			0			0
TOTAL	(14 818 736)	16 915 796	2 097 059	(19 638 047)	21 733 340	2 095 294

Gain => + / Perte => -

Note 15 - Résultat Exceptionnel

	2024	2023
- Dotation / Reprise sur Amortissements Dérogatoires	(1 448 039)	(1 411 742)
- Dotation / Reprise sur Autres Provisions impairment	-	(1 380 699)
- Reprises / Dépréciations Exceptionnelle sur Immobilisations Corporelles	280 288	44 343
- Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	1 567 488	-
- Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital	(1 241 041)	-
- Produits Exceptionnels sur Opérations de gestion	-	6 196
- Charges Exceptionnelles sur Opérations de gestion	(1 422 472)	(67 708)
- Dot / Autres Produits et Charges Exceptionnels	-	-
- Produit net de cession d'Immobilisations Corporelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 263 777)	(2 809 610)

Gain => + / Perte => -

Note 16 - Effectifs (moyenne annuelle)

	2024	2023
- Cadres	33	23
- Employés, Techniciens, agents de maitrise	2	
- Administratifs		
TOTAL	35	23

Note 17 - Engagements hors-bilan

Montants exprimés en K€	2024
<u>1. Engagements sur instruments financiers</u>	
Achats de devises et matières premières à terme	55 063
Ventes de devises à terme	34 317
<u>2. Engagements reçus</u>	
Obligations fermes d'achat (Time charter)	405 829
<u>3. Autres engagements donnés</u>	
Engagements sur location	770